

ASSEMBLÉE NATIONALE

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 822

présenté par

Mme Pasquini, M. Thierry, Mme Taillé-Polian, M. Raux, M. Taché, Mme Sebaihi, Mme Sas,
Mme Rousseau, Mme Regol, Mme Pochon, M. Julien-Lafferrière, M. Peytavie, M. Lucas,
Mme Laernoës, M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Garin, Mme Chatelain, M. Ben Cheikh,
Mme Arrighi, Mme Belluco et M. Bayou

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.